



Janvier

Le 3 : Finances publiques

Le fonds Nickel accorde une aide exceptionnelle de 50 millions de F.CFP, à la commune de Houaïlou touchée par de fortes intempéries au mois de novembre 2016. Cette aide vient en complément de celle décidée par le Congrès en fin d'année 2016, pour un montant équivalent.

Le 12 : Énergie

Le Congrès vote la création de l'agence calédonienne de l'énergie. Cette dernière accompagnera la mise en œuvre des actions préconisées par le Schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC).

Logement

Le Congrès autorise la vente du foncier qui abritait anciennement l'université de Magenta, au Fonds social de l'habitat. Ce dernier prévoit d'y construire des bureaux, des commerces, mais aussi des logements.

Le 17 : Fiscalité

Le gouvernement fixe les taux de la taxe générale à la consommation pendant la marche à blanc. Ils entreront en vigueur au 1^{er} avril 2017.

Février

Le 1^{er} : Salaires

Hausse des salaires minimums. Le SMG passe ainsi de 152 912 F.CFP à 153 861 F.CFP et le SMAG de 129 977 F.CFP à 130 782 F.CFP.

Le 14 : Logement

Le gouvernement adopte trois arrêtés sur les dispositifs de défiscalisation en faveur du logement intermédiaires (RIL). L'objectif est d'inciter les investisseurs locatifs à mettre sur le marché des logements à destination des classes moyennes et de soutenir la politique d'accession à la propriété de ces dernières.

Le 27 : Emploi

Le Congrès adopte la loi du pays instituant un dispositif simplifié d'emploi (DSE). Ce nouveau mécanisme doit permettre de faciliter les embauches pour une courte durée, en réduisant les formalités.

Formation professionnelle

Le Congrès vote la loi du pays sur la formation tout au long de la vie et la création du Fonds interprofessionnel d'aide à la formation (Fiaf). Toutes les entreprises cotiseront pour financer les actions de formation des salariés du secteur privé. Cette cotisation s'élèvera à 0,2 % de la masse salariale de l'entreprise pour celles de moins de 10 salariés et à 0,9 % pour celles de plus de 10 salariés. Elle sera collectée par la CAFAT.

Le 28 : Nickel

Le gouvernement vote une nouvelle autorisation d'exportation de minerai, accordée à la NMC. Un tonnage maximal annuel de 30 000 tonnes humides de minerai pourra être exporté vers la Corée du Sud.

Mars

Le 3 : Coopération

La Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu signe un accord destiné à renforcer leur coopération. De nombreux domaines sont concernés : commerce, santé, éducation et formation, infrastructure, fiscalité, météorologie...

Le 20 : Enseignement

Le Vice-rectorat et le gouvernement lancent la préparation de la mise en œuvre de la réforme des collèges prévue pour la rentrée de 2018. Cette réforme prévoit un profond changement, avec de nouveaux programmes et de nouveaux outils, adaptés à la Nouvelle-Calédonie.

Le 21 : Énergie

Le gouvernement valide deux projets de la société Alizés Énergie, qui s'ajoutent aux quatre projets déjà validés en octobre dernier. Au total, la société s'engage pour la construction de six centrales photovoltaïques à Lifou. Les travaux débiteront dès la fin février.

Le 25 : Construction

La province Sud signe une quinzaine de conventions avec trois grands bailleurs sociaux pour la construction de 880 logements sociaux pour l'année 2017. Par ailleurs, elle accordera 260 aides pour l'accession à la propriété.

